



Chers amis du Christ,

Saint Jean Bosco, cet incroyable apôtre et maître de la jeunesse, disait : « un bon chrétien fait un honnête citoyen. » Après avoir terminé de nouvelles élections provinciales, l'Évangile de ce Dimanche nous permet de réfléchir sur le rôle du chrétien dans l'Église

mais aussi dans la société.

Sommes-nous obligés de payer l'impôt à César? C'est une question piégée qui est posée à Notre-Seigneur. D'une part, César est l'envahisseur. Aux yeux des juifs, il n'a aucune légitimité. La Terre Sainte appartient aux descendants d'Abraham, pas aux païens! C'est pour cette raison que les publicains, les collecteurs d'impôt, étaient considérés de grands pécheurs : ils étaient au service des usurpateurs et opprimaient leur propre peuple. Ce sont des dissidents, des traîtres. Pourtant, la réalité s'impose toujours : l'autorité civile est détenue par les romains. Certaines alliances politiques ont été négociée, avec le sanhédrin, par exemple. Entre eux, les « grands de ce monde » savent bien tirer parti de la situation.

La réponse du Seigneur est toute simple : à César ce qui lui appartient et à Dieu de même. Il faut donc accepter de payer ses impôts. Le fait que nous vivions en société nous engage tous les uns envers les autres. Nous n'avons pas seulement des responsabilités personnelles et familiales, nous avons aussi des devoirs collectifs. La raison d'être de l'ordre politique, c'est de veiller sur le bien commun, ce qui ne veut pas toujours dire le bien choisi par une majorité. Nous pourrions dresser la liste désolante de toutes les propositions majoritaires qui détruisent justement le bien commun qui devrait être protégé.

Mais avant tout, il faut donner à Dieu ce qui Lui revient; c'est-à-dire, tout le reste. Dieu doit être Maître et Seigneur de toute mon existence : ma vie, mon cœur, ma vocation ici sur terre et mon destin éternel. Puisque les pièces de monnaie portent le sceau de César, il faut les lui remettre, dit Jésus. De notre côté, nous portons depuis notre Baptême le sceau de l'Esprit-Saint qui nous a uni au Christ. Ce sceau fait en sorte que nous ne nous appartenons même plus à nous-mêmes. Nous appartenons au Christ puisqu'il nous a rachetés au prix de son Sang. C'est ce que nous enseigne saint Paul : « vous ne vous appartenez plus à vous-mêmes, car vous avez été achetés à grand prix. » (cf. 1Co 6,19-20) La preuve d'achat, nous la portons toujours : « celui qui nous a consacrés, c'est Dieu ; il nous a marqués de son sceau, et il a mis dans nos cœurs l'Esprit. » (2Co 1,22-23) et encore : « après y avoir cru, vous avez reçu le sceau de l'Esprit Saint. » (Ep 1,13)

Plusieurs occasions s'offrent à nous pour accomplir des œuvres de miséricorde et pour collaborer concrètement au bien-être de notre société. Faisons preuve de charité, de générosité, de charité. Mais n'oublions jamais que nos bonnes œuvres – même les plus extraordinaires – ne donnent pas le salut. Rendre à Dieu ce qui Lui appartient ou vivre pour Dieu se vit concrètement en Église. Et en premier lieu, il faut savoir donner de son temps à Dieu. Écoutons ce grand prophète, saint Jean-Paul II : « N'ayez pas peur de donner votre temps au Christ! Oui, ouvrons notre temps au Christ, pour qu'il puisse l'éclairer et l'orienter. C'est lui qui connaît le secret du temps comme celui de l'éternité, et il nous confie « son jour » comme un don toujours nouveau de son amour. La redécouverte de ce jour est la grâce à implorer, non seulement pour vivre pleinement les exigences propres de la foi, mais aussi pour donner une réponse concrète aux aspirations les plus vraies de tout être humain. Le temps donné au Christ n'est jamais un temps perdu, mais plutôt un temps gagné pour l'humanisation profonde de nos relations et de notre vie. » (DD 7) Oui! À César tout ce que nous avons... et à Dieu seul tout ce que nous sommes!

Avec ma prière,
Abbé Jean-Sébastien

La sainte messe sera offerte cette semaine aux intentions suivantes :

SAMEDI 17 OCTOBRE	
16 h 15	† Gilbert Gagnon (Lise Boisvert) † Mariette et Philippe Barrette (Brigitte Lemieux) † Claire Meloche (la famille Meloche) † Lise Cazelaïs Côté (la famille Cazelaïs et Maheu) † Antoine Comeau (son épouse Angéline et son fils Simon) † Ruth Côté et Pierre-Yves Hébert (la succession)
DIMANCHE 18 OCTOBRE	
9 h 00	† Imelda Ménard Leduc (la famille) † Jeannette Girouard Bergeron et Philippe Bergeron (succession) † Marthe Tessier (Liliane et Jacques Lemieux) † Florent Dagenais (son épouse et ses enfants) † Marie-Paule Lefebvre, Maurice Poulin et Lucille Laurin (funérailles) † Ruth Côté et Pierre-Yves Hébert (la succession)
VENDREDI 23 OCTOBRE	
9 h 00	† André Ménard, 7^e ann. (Claudette) † Ruth Côté et Pierre-Yves Hébert (la succession)

SAMEDI 24 OCTOBRE	
16 h 15	†Marguerite Lemieux Laberge (funérailles) †Jeannette Girouard Bergeron et Philippe Bergeron (succession) †Hélène Meloche (Maurice) †Ruth Côté et Pierre-Yves Hébert (la succession) †Isabelle Dulude (Lilliane et Jacques Lemieux) Mario Trépanier (sa guérison par Jeannine et Serge)
DIMANCHE 25 OCTOBRE	
9 h 00	†Pierrette Daous (son époux Gérard) †Marie-Paule Lefebvre, Maurice Poulin et Lucille Laurin (funérailles) †Ruth Côté et Pierre-Yves Hébert (la succession)

QUÊTES DE FIN DE SEMAINE

Du 3 et 4 octobre 2026 :

1 158,00 \$

La lampe du sanctuaire de la Chapelle mariale du souvenir brûlera aux intentions des résidents du Pavillon Beauharnois, de la Résidence Beauharnois et du CHSLD Cécile-Godin.



NOUVELLES DE NOTRE PAROISSE

- Veuillez noter que le bureau du cimetière sera fermé le mardi 20 octobre.
- Veuillez noter qu'exceptionnellement il n'y aura pas de célébration de la sainte Messe mardi.
- Tous les jeudis d'octobre, en réponse à l'appel de notre Pape Léon XIV, il y aura célébration du Rosaire à la chapelle mariale à 18h30.
- Le Cercle Missionnaire St-Clément de Beauharnois tiendra son exposition annuelle les 24 et 25 octobre prochains.
- Nous recueillons, tout au long du mois d'octobre, vos dons pour préparer des pochettes de bienveillance pour les plus démunis
- Dimanche prochain, le 25 octobre, il y aura rencontre des catéchumènes et candidats aux sacrements de l'initiation chrétienne de 14 ans et plus au presbytère à 13h00

Bonne semaine!